

1300	4	5	—	9
1400	8	1	—	9
1500	9	7	—	16
1600	—	4	—	4
1700	5	4	—	9
1800	6	5	—	11
1900	4	2	—	6
2000	6	3	—	9
2100	5	2	—	7
2200	7	—	—	7
2300	6	—	—	6
2400	5	—	—	5
2500	3	—	—	3
2600	1	—	—	1
2700	1	—	—	1
2800	1	—	—	1
2900	1	—	—	1
3000	1	—	—	1
	83	54	18	155

*La distribution des prix*, prévue par la loi, a eu lieu dans toutes les communes du 2<sup>e</sup> arrondissement.

*La caisse d'épargne* était introduite dans les écoles d'Ellange, Lenningen, Machtum et Mœrsdorf, où 87 élèves versèrent 754,50 fr.

*Les conférences d'arrondissement* ont eu lieu, l'une à Echternach, le 24 août, pour le personnel enseignant du canton d'Echternach et des communes de Junglinster et de Rodenbourg, l'autre, le 26 août, à Grevenmacher, pour le personnel des autres communes du canton de Grevenmacher et pour le canton de Remich.

*L'enseignement à domicile* a été donné en deux endroits aux enfants d'une, resp. de trois familles.

#### b) Écoles primaires privées.

Il y avait 4 écoles de cette catégorie: 3 écoles de garçons à l'orphelinat de Grevenmacher, dirigées par 3 religieuses,